



Sinistre à 50/50 alors qu'on me dépassait quand je virais à gauche

Par **Bourriquettes**, le **02/12/2012** à **19:27**

Bonjour,

Mi-octobre, voulant tourner à gauche dans une rue perpendiculaire à la voie principale où je me trouvais, une mobylette m'a dépassé au moment même où je tournais. Le clignotant à gauche était mis et cette personne ne m'avait pas vu. Les assurances des 2 parties ont payé les réparations mais on était responsable à 50/50. J'ai donc reçu du malus. Je ne comprend pas pourquoi je suis en partie en tort. Mon assurance me dit que j'aurais dû regarder derrière moi avant de tourner à gauche. Mais quand j'ai regardé il n'y avait personne. L'assurance a-t-elle raison? Cependant quand je lis le code de la route sur Légifrance je dois juste regarder qu'il n'y a pas de véhicule qui arrive sur la voie opposée avant de tourner et non derrière moi. Avait-il le droit de me dépasser?

Cordialement